



Union Nationale des Services Publics UNSP - Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministre Geens ne tient pas ses promesses !

En décembre dernier, suite aux mouvements de protestation du personnel, le ministre des Finances semblait convaincu que le SPF Finances avait suffisamment donné en matière de réduction de personnel. Il constatait, comme les organisations syndicales, que la gestion et surtout le contrôle pourraient en être affectés.

Il avait promis aux organisations syndicales de défendre devant le Conseil des ministres la nécessité d'un engagement spécifique.

Trois mois plus tard, le plan de personnel 2014 vient d'être présenté : il semble évident que le ministre n'a pas tenu ses promesses. Pire, l'enveloppe nette du personnel du SPF Finances va encore diminuer de plus de 40 millions d'euros par rapport à 2013 et, comble du comble, presque aucun recrutement n'a encore été réalisé sur le plan de personnel... 2013 !

Tout comme pour d'autres départements, l'UNSP souhaite un recrutement spécifique de personnel : la juste perception de l'impôt et l'efficacité de la lutte contre la fraude fiscale sont à ce prix. C'est une question d'équité !

Suite aux actions de protestation du personnel du SPF Finances organisées en novembre et décembre 2013, le ministre des Finances, Koen Geens, avait rencontré les organisations syndicales représentatives le 23 décembre dernier. Afin de ramener la paix sociale au sein de son département, le ministre avait fait différentes promesses.

En matière d'effectif, l'UNSP avait attiré son attention sur la diminution drastique du personnel du seul SPF Finances. Une situation qui a eu pour conséquence la fermeture de bureaux de contrôle de PME et d'indépendants. Le peu de moyens restant est affecté à la gestion et au contrôle des salariés. Or, la Cour des comptes mettait déjà en évidence le peu de contrôle réalisé en matière de PME et d'indépendants.

Un autre aspect a été d'expliquer que l'informatisation utilisée pour justifier la réduction du personnel est un leurre. Pour rappel, les déclarations *Tax-On-Web* sont encore largement remplies par des fonctionnaires fiscaux. Quant aux autres applications, lorsqu'elles fonctionnent, à aucun moment il n'a été démontré qu'elles permettaient de réduire le personnel.

Suite à ces interventions, le ministre avait admis que le SPF Finances avait déjà assez donné en matière de réduction de personnel (voir à ce sujet - en annexes 1 et 2 - le communiqué de presse rédigé par l'UNSP le 12 mars 2014). Il nous avait affirmé qu'il allait défendre cette position devant le Conseil des ministres.

Plus de trois mois se sont écoulés, et nous ne voyons toujours rien venir !

Aucune déclaration à ce sujet dans la presse, aucune mesure effective.

Pourtant, comme l'affirmait en juin 2013 le patron du SPF Économie, Jean-Marc Delporte, *au fédéral, la situation est tendue. Tout effort budgétaire supplémentaire forcerait les ministères à abandonner certaines de leurs activités régaliennes.*

Le service à la population et la lutte contre la fraude fiscale sont plus menacés que jamais. Dans ce cas, n'est-ce pas le rôle du ministre de défendre son département ?

Communiqué de presse – *Le ministre Geens ne tient pas ses promesses ! (2014-04-04)*

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 - (0)2 - 218.16.59 ☎ 0032 - (0)2 - 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

